

DÉLIBÉRATION n° CA-03-05-2019-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 mai 2019

Désignation des élus usagers du Conseil d'administration
pour siéger à la Commission de discipline du baccalauréat

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Sont désignés pour siéger à la Commission de discipline du baccalauréat :

Monsieur Aurélien BROSSARD, *en qualité de titulaire*,
Monsieur Hugo CARL, *en qualité de suppléant*.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 3 mai 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN



UNIVERSITE DE POITIERS

10. MAI 2019

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.